

Minister of Industry,  
Science and Technology and  
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des  
Sciences et de la Technologie et  
ministre du Commerce extérieur

# Statement

# Déclaration

92/1

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION**

**DE**

**L'HONORABLE MICHAEL WILSON,**

**MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE**

**ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,**

**DEVANT**

**LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINTE-FOY**

**SAINTE-FOY (Québec)**

**Le 16 janvier 1992**

Monsieur le président, chers amis et amies,

Je vous remercie beaucoup de votre invitation. Il me fait grand plaisir de vous rencontrer aujourd'hui.

La Chambre de commerce de Sainte-Foy s'est toujours distinguée par la qualité et l'intensité de son travail. En cela, elle est un reflet fidèle du dynamisme de la région de Québec. Ce dynamisme est de plus en plus évident dans le domaine économique. Votre région compte un nombre important d'entreprises en pleine croissance, en particulier dans les secteurs de haute technologie.

La région de Québec possède en effet une solide infrastructure en sciences et en technologie. Elle regroupe plus de 4 000 chercheurs, au sein de presque une centaine de laboratoires.

Parmi ces institutions, je veux souligner le Centre de recherche en endocrinologie moléculaire de l'Université Laval, dirigé par le docteur Fernand Labrie. Le Centre a remporté le Prix Canada 1990 pour l'excellence en affaires, grâce à la mise au point d'un traitement contre le cancer.

Au cours des dernières années, beaucoup d'entreprises ont su capitaliser sur le dynamisme de la région de Québec, dans le domaine des sciences et des technologies. Partout au Canada, il y a de petites entreprises qui ont du succès et qui font leur marque sur les marchés internationaux. Ces entreprises ont au moins une chose en commun : elles savent gérer le changement.

Ce qui caractérise notre époque, c'est la rapidité des changements, sociaux, politiques et économiques. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à regarder ce qui s'est passé en Europe dans la seule année qui vient de s'écouler. Qui aurait prédit, il y a un an, la fin de l'Union soviétique? Qui peut dire ce qui arrivera dans le monde au cours des prochains mois?

Mais dans ce tourbillon de changements, nous avons besoin de certitudes. Les Canadiens veulent savoir s'ils pourront maintenir leur qualité de vie, pour eux et pour leurs enfants, s'ils pourront bénéficier encore demain de leurs programmes sociaux. C'est vrai pour les pêcheurs des Maritimes et les travailleurs forestiers de Colombie-Britannique. C'est aussi vrai pour les travailleurs et les entrepreneurs du Québec et de l'Ontario.

Depuis 1984, nous avons multiplié les efforts pour gérer le changement. Nous avons hérité d'une économie stagnante. Nous l'avons restructurée et modernisée. Nous l'avons rendue plus dynamique. Nous avons déréglementé les secteurs de forte activité économique, tels que l'énergie et les transports. Nous avons privatisé des sociétés de la Couronne.

Nous avons rendu le système fiscal plus équitable. Avec la réforme de la taxe de vente, nos entreprises sont désormais plus compétitives sur les marchés étrangers.

L'Accord de libre-échange avec les États-Unis (ALE) a assuré à nos firmes un accès garanti à un vaste marché. Nous avons été beaucoup critiqués à cause du libre-échange. Mais les résultats prouvent que nous avons raison.

De 1988 à 1990, notre balance commerciale avec les États-Unis est passée de 14,2 à 17,5 milliards de dollars. Cela représente une augmentation de 7,6 % de nos exportations. Ce qui est aussi très intéressant, c'est que la nature de nos exportations s'est modifiée. Depuis 1988, nos exportations de produits finis ont augmenté de 4 milliards. C'est donc dire que l'ALE nous a aidés à rendre notre économie plus compétitive.

L'année 1992 sera cruciale pour le commerce extérieur du Canada. Au plan multilatéral, le Canada est très actif dans le cadre de l'Uruguay Round, qui a repris lundi à Genève. Ces négociations sont très importantes pour nous. Le marché intérieur canadien est relativement petit. Cette réalité a fait du Canada l'une des grandes nations commerçantes du monde.

En effet, plus de 25 % de notre production est vendue à l'extérieur. Un quart de nos emplois est lié à nos exportations. Notre prospérité, et celle de nos enfants, dépendent de notre accès aux marchés mondiaux. C'est pourquoi les négociations de Genève sont capitales.

Un accord permettrait, en effet, la mise en place de règles plus équitables pour nos exportateurs. Par exemple, les propositions du GATT concernant les subventions et les droits compensatoires renforceront la position des exportateurs canadiens sur le marché américain et les autres marchés. Cela comblera une lacune de l'ALE.

En ce qui concerne l'agriculture, le statu quo n'est pas acceptable. Il faut avoir des règles prévisibles, efficaces et durables, afin d'éliminer l'incertitude pour nos agriculteurs.

Nous continuons de réclamer une clarification de l'article onze du GATT, sur la gestion de l'offre. Et nous continuons de travailler avec les provinces et l'industrie pour obtenir un résultat équilibré pour toutes les régions du pays, y compris le Québec.

Le projet d'entente du GATT contient, d'autre part, des réductions de droits de douane qui seraient très intéressantes pour nos secteurs d'exportation.

Nos produits forestiers, principale exportation du Québec, verraient leur position améliorée sur les marchés extérieurs.

La conclusion d'une entente offrirait aussi une meilleure protection des brevets. Je viens d'ailleurs d'annoncer que nous appuyons les propositions visant à renforcer la protection accordée par les brevets pour les produits pharmaceutiques.

Les propositions énoncées dans le projet d'accord du GATT permettraient aux propriétaires de brevets pharmaceutiques de bénéficier d'une protection de même durée - soit 20 ans - que celle accordée dans tous les autres secteurs.

Ces mesures favoriseront la R-D au Canada. Et elles permettront ainsi la création d'emplois spécialisés et bien rétribués dans les domaines médical et scientifique. Elles aideront donc le Canada à attirer de nouveaux investissements dans l'industrie pharmaceutique. Ces mesures de protection ne sont qu'un des moyens par lesquels cet accord peut aider le Canada à renforcer sa position sur des marchés internationaux qui attachent de plus en plus d'importance à la recherche et à l'innovation. Les nouvelles modifications proposées devraient maintenir les augmentations d'investissement dans la R-D des dernières années au Québec. De plus, cela permettrait à l'industrie pharmaceutique québécoise d'être plus compétitive sur la scène internationale.

Les négociations de Genève se penchent également sur le secteur des services, dont la valeur mondiale est de 800 milliards de dollars par année. Une entente dans ce domaine ouvrirait de nouveaux marchés pour nos exportateurs. Cela améliorerait la position des entreprises québécoises dans les télécommunications, le génie, l'informatique et les services financiers.

Je vous invite à suivre avec intérêt les négociations de Genève. D'après des discussions qui ont eu lieu cette semaine à Genève, les pourparlers semblent être à leur étape finale. J'espère qu'un accord puisse être conclu cette année. Une entente couronnée de succès aidera à garantir notre prospérité future.

Mais notre prospérité ne dépend pas seulement du GATT. Comme vous le savez, nous négocions maintenant avec les États-Unis et le Mexique un accord de libre-échange nord-américain. Nous visons ainsi la création d'un marché de 360 millions de personnes. Cela nous aidera à rendre notre économie encore plus compétitive. Notre prospérité ne dépend pas seulement des gouvernements. Elle est liée à chacun d'entre nous.

Il ne suffit pas que les marchés soient ouverts. Il faut aussi que nous soyons concurrentiels afin de les exploiter. Mais la compétitivité ne s'invente pas. Elle doit se fonder sur des objectifs et des attitudes.

Même si nous jouissons du deuxième meilleur niveau de vie au monde, certains chiffres sont inquiétants. Selon le Forum économique mondial, le Canada se classe au douzième rang pour la productivité. En terme d'orientation internationale, nous venons aux seizième rang. C'est donc dire qu'un sérieux redressement s'impose.

C'est dans cet esprit que j'ai lancé, avec mon collègue Bernard Valcourt, l'Initiative de la Prospérité.

L'Initiative de la Prospérité recense cinq domaines dans lesquels nous devons progresser pour maintenir notre place sur les marchés mondiaux. Ces domaines sont : le savoir et l'apprentissage, les sciences et la technologie, le financement de la croissance, le marché intérieur et le commerce extérieur. Chacun de ces domaines est important.

Les pays qui réussissent aujourd'hui sont ceux qui valorisent l'apprentissage. Il nous faut donc améliorer nos connaissances de base, et aussi favoriser les connaissances scientifiques et techniques.

En l'an 2000, quarante pour cent de nos emplois exigeront au moins 16 années de scolarité, comparativement à 23 % aujourd'hui. Les deux-tiers des nouveaux emplois exigeront un diplôme d'études secondaires.

Pourtant, en ce moment 30 % - 36 % au Québec - de nos étudiants quittent l'école avant la fin du cours secondaire. Comment pourront-ils répondre aux exigences du marché?

Mais il nous faut aussi agir sur la formation en cours d'emploi. À l'heure actuelle, nos entreprises consacrent à la formation de leurs employés deux fois moins d'argent que les entreprises américaines, cinq fois moins que celles du Japon, et huit fois moins que celles de l'Allemagne.

Dans le domaine des sciences et de la technologie, seulement 4 % de nos entreprises manufacturières font de la recherche. Leurs investissements dans ces domaines sont deux fois moins élevés que ceux de nos concurrents de l'Allemagne, des États-Unis et du Japon.

Il faut que nos entreprises - particulièrement les PME du secteur manufacturier - saisissent toutes les occasions d'acquérir et de développer de nouvelles technologies. Il en va de leur compétitivité et de leur survie.

Nous devons aussi prendre les moyens de financer la croissance et l'innovation. A cet égard, nous avons déjà adopté de nombreuses mesures, comme la réforme fiscale et celle des institutions financières. L'Initiative de la Prospérité nous aidera à identifier d'autres moyens, pour que les entreprises innovatrices aient accès à un meilleur financement. Nous devons également stimuler l'orientation internationale de nos entreprises, surtout des PME. Seulement le tiers de nos compagnies manufacturières ont des activités d'exportations.

Les PME ne doivent pas avoir peur de prospecter les marchés et de conclure, dans ce but, des alliances stratégiques avec d'autres compagnies. Enfin, pour que les compagnies canadiennes aient du succès sur les marchés étrangers, notre propre marché intérieur doit aussi être compétitif. C'est pourquoi nous devons éliminer au plus vite les barrières interprovinciales au commerce.

D'après l'Association des manufacturiers canadiens, ces obstacles sont au nombre de 500. Ce sont les politiques d'achat préférentiel et les pratiques d'embauche. Ce sont les normes et les règlements qui diffèrent d'une province à l'autre pour le même secteur d'activité. Ce sont également les politiques qui favorisent l'industrie locale du vin et de la bière.

Ces obstacles au commerce, d'après l'Association des manufacturiers canadiens, nous coûtent 6 milliards de dollars par année, soit 1 000 \$ par famille. Mais en fait, ils nous coûtent beaucoup plus cher.

Ils minent la compétitivité de nos entreprises. Ils les empêchent d'exploiter la totalité du marché canadien et de réaliser leur potentiel de concurrence. Ils augmentent leurs coûts d'opération et les empêchent d'être des concurrents efficaces sur les marchés internationaux.

L'Initiative de la Prospérité est un défi que nous nous lançons. Son but est de développer et d'adopter un plan d'action cohérent et efficace. Mais il vise aussi à chercher un consensus national pour assurer et améliorer notre niveau de vie et celui de nos enfants.

C'est pourquoi nous avons confié à un groupe de travail le soin de consulter les Canadiens et les Canadiennes sur l'Initiative de la Prospérité. Ces consultations ont déjà commencé. Nous avons eu des réponses très positives.

Les coprésidents du groupe, Monsieur David MacCamus et Madame Marie-Josée Drouin, nous soumettront un plan d'action d'ici l'été prochain.

Pourquoi consulter encore, m'ont demandé certaines personnes. N'est-ce pas le temps d'agir? Oui, c'est le temps d'agir, et nous allons agir. Mais parce que ces défis sont importants, nous voulons que les Canadiens et les Canadiennes les partagent.

Je suis certain que vous avez des idées sur la manière de relever ces défis, dans vos entreprises et dans votre région. C'est pourquoi je vous invite à participer à ces consultations. Le défi de la prospérité n'est pas seulement celui du gouvernement. C'est celui de chacun d'entre nous. Je suis certain qu'ensemble, nous pouvons assurer notre prospérité, dans un esprit de solidarité et de partenariat.

Je vous remercie encore une fois de votre invitation et de votre attention.